

## CONDITIONS D'ANNULATION \*

### MODULES :

Le **tiers** de la somme due est à verser à **l'inscription** et le solde un mois avant le début des Modules / Stage, ou selon entente.

**En cas de désistement ou si je me retire en cours d'année, et ceci même en cas de force majeure, je suis redevable** des journées suivies, ainsi que **d'une dédite** du **tiers** de la somme due sur les journées restantes, au vu de mon inscription.

### STAGE DE 7 JOURS :

**Enseignement:** En cas d'un désistement avant le Stage une dédite de CHF 350.- sera retenue dans tous les cas. Si je me retire en cours de Stage ou dans la quinzaine qui précède, celui-ci reste dû dans son entier.

**Hébergement:** Ces conditions sont celles qui me sont imposées et dont je prends la **responsabilité**, pour réserver vos chambres d'année en année, sous peine de ne pas avoir de lieu disponible pour le Stage.

En cas d'un désistement, je reste redevable du montant de l'hébergement, à raison de :

35% si le désistement intervient entre la 8<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> semaine avant le stage,

60% entre la 6<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> semaine, avant le stage,

80% entre la 4<sup>e</sup> et la 2<sup>e</sup> semaine, avant le stage,

90% si le désistement a lieu dans la dernière quinzaine avant le stage,

100% si le désistement a lieu pendant le stage.

**\* Il vous incombe :** soit de contracter une **assurance annulation** ( ne couvre que les **cas de force majeure** ) auprès d'un assureur de votre choix, soit de prendre le risque des montants dus en cas de désistement, pour le Cours, le Stage de 7 jours et son Hébergement.

Lu et approuvé, le .....

Signature : .....